

Les timbres à date manuscrite

par Ferdinand Bélanger¹

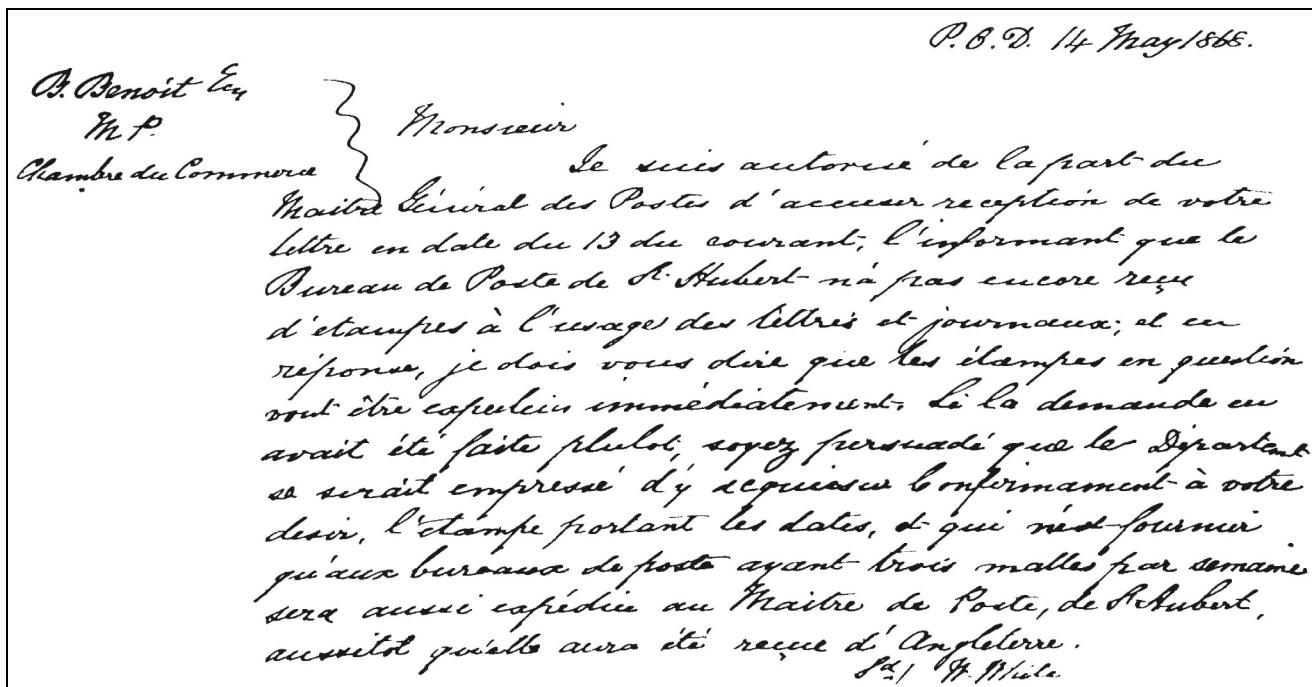


Illustration 1 : Lettre datée du 14 mai 1868 envoyée par le secrétaire du sous-ministre des Postes William White qui nous révèle le pourquoi de l'existence des timbres à date manuscrite.

[Source : BAC, Fonds R-169-51-X-E³]

Durant de nombreuses années, nous avons tenté de connaître la raison pour laquelle on avait fabriqué des timbres à date manuscrite. Au début, nous avons pensé que c'était par mesure d'économie puisque les timbres dateurs s'avéraient beaucoup plus dispendieux à produire. À titre d'exemple, une lettre datée du 18 juin 1853, envoyée à John Francis, par laquelle le ministre des Postes autorise ce dernier à facturer un montant de 19^{stg} pour chaque timbre dateur et un montant de 2^s/6^d pour un timbre à date manuscrite². Cette explication paraissait plausible mais laissait toutefois planer un doute. Il fallait pousser plus loin l'expertise.

Il y a quelques années, l'idée nous vint de consulter certains rapports du ministre des Postes afin de vérifier s'il existait un lien entre les bureaux non comptables et l'utilisation des timbres à date manuscrite. Peine perdue, la démarche s'avère infructueuse. Il n'existe pas de relation entre ce type de bureau et les instruments à date manuscrite. Nous avons donc mis en veilleuse l'idée de trouver la

raison de l'existence des timbres à date manuscrite.

Le hasard faisant bien les choses, à l'automne 2010, lors du visionnement de bobines de microfilms contenant la correspondance du sous-ministre des Postes, la réponse nous apparait à l'écran, au bas d'une page. Cette lettre, datée du 14 mai 1868 (Illustration 1), envoyée par le secrétaire William White, nous révèle le pourquoi de l'existence des timbres à date manuscrite du type « cercle interrompu » de l'époque. Ce dernier écrit à M. B. Benoit au sujet du bureau de poste de St-Hubert et mentionne « que l'étampe portant les dates est disponible seulement aux bureaux de poste qui reçoivent trois malles par semaine³ ». Ceci met fin à de nombreux questionnements.

Il ne nous reste plus qu'à vérifier cette affirmation. Afin de procéder, nous allons nous attarder à une étude des timbres émis lors de l'ouverture de nouveaux bureaux de poste. Il s'agit de savoir combien de fois par semaine le courrier est livré à ce

nouveau bureau. Nos recherches devraient nous démontrer que les bureaux de poste ayant moins de trois malles par semaine avaient reçu un timbre à date manuscrite alors que ceux qui recevaient trois malles et plus par semaine avaient utilisé un timbre dateur.

Pour ces vérifications, nous allons revoir l'information trouvée sur les bobines de microfilms antérieurement. En tout premier lieu, il s'agit de trouver quelques bureaux de poste qui recevaient moins de trois malles par semaine. Une première lettre datée du 27 novembre 1851 nous apprend que les bureaux de Les-Bergeronnes, de Rivière-aux-Canards, de Port-au-Persil, et de Tadousac vont recevoir une malle par deux semaines⁴. Après maintes vérifications, nous confirmons que ces bureaux utilisaient des timbres à date manuscrite. Une seconde lettre datée du 2 avril 1852 nous apprend que les bureaux de Broughton, de Lambton, de St-Isidore, de Ste-Marguerite, et de Tring vont recevoir deux malles par semaine⁵. A nouveau, ces bureaux utilisaient des timbres à date manuscrite. C'était la réponse recherchée.

Maintenant, répétons la procédure dans le but de découvrir des timbres dateurs utilisés lors de l'ouverture de nouveaux bureaux. Ces derniers devaient immanquablement recevoir trois malles et plus par semaine. Dans une lettre datée du 27 septembre 1852, il est mentionné que les bureaux de Somerset, de Stanfold, d'Arthabaska, et de Kingsey Falls vont recevoir quatre malles par semaine⁶. Vérification faite, ceux-ci utilisaient tous des timbres dateurs. Ceci confirme hors de tout doute que l'affirmation du secrétaire White s'avère être vérifique. C'est mission accomplie.

Cependant, un point reste à élucider. Il s'agit de savoir à quel moment la pratique d'émettre des timbres à date manuscrite lors de l'ouverture de nouveaux bureaux a cessé. Pour répondre à cette question, cela se complique quelque peu. La quantité de matériel disponible pour procéder à cette étude est assez restreinte. Nous savons qu'au

début de l'année 1868, il y avait toujours des commandes pour des timbres à date manuscrite. Dans notre liste des timbres à cercle interrompu, nous avons répertorié seulement deux bureaux qui utilisèrent un timbre à date manuscrite avec « QUE » comme désignation provinciale. Il s'agit du bureau de Mont-Louis ouvert le 1^{er} juin 1868 et du bureau de Pont-Rouge ouvert le 1^{er} novembre 1868. Avec seulement ces deux timbres répertoriés, il s'avère difficile d'estimer une date approximative de fin d'envoi pour des timbres à date manuscrite.

Une solution se présente à nous. Étant membre de la *Postal History Society of Canada*, nous avons accès à leur base de données⁷. Une vérification faite dans la section des timbres à cercle interrompu ontariens nous apprend que quelques bureaux ouverts le 1^{er} août 1871 avaient reçu un timbre à date manuscrite (Magnetawan, Seguin Falls, et Waubamik). Par contre, pour les bureaux ouverts après cette date, il n'y a plus aucune mention en ce qui concerne l'utilisation de timbres à date manuscrite. A la lumière de ce constat, il semble très plausible que l'envoi de ce type de timbre cessa à cette période. De plus, nous sommes enclin à croire que les bureaux ayant reçu ce type d'instrument les ont utilisés jusqu'à la réception d'un nouveau timbre. Un bel exemple à ceci, le timbre de « Cap-Rouge C.E » afficha une date manuscrite jusqu'en 1880 (Illustration 2). C'est cette même année que le timbre

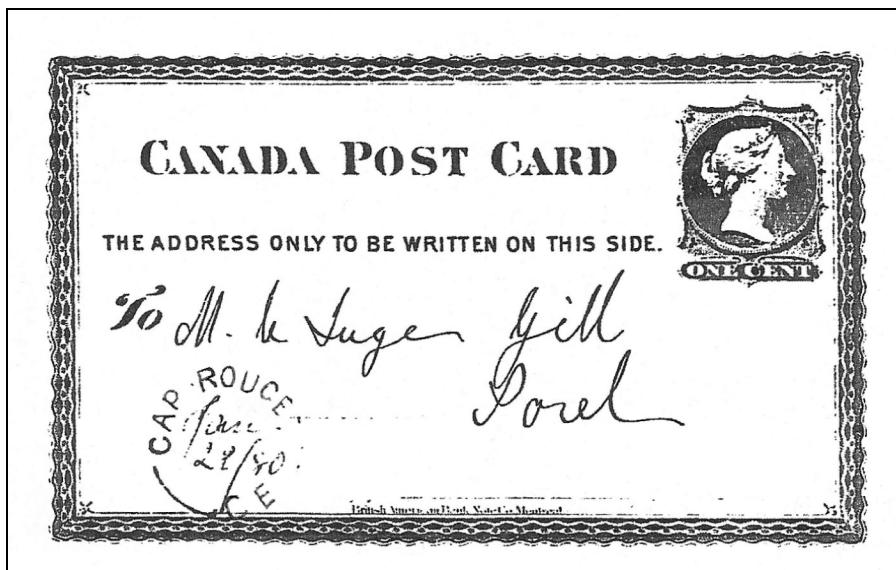


Illustration 2 : Usage tardif du timbre à date de « Cap-Rouge C.E » affichant une date manuscrite jusqu'en 1880.

[Source : ex-Collection Anatole Walker]

à cercle interrompu « Cap-Rouge Que » remplaça ce dernier. Nous retrouvons une empreinte datée du 22 juin 1880 dans les cahiers d'épreuves.

Avant de terminer, il serait intéressant de vérifier si cette façon d'utiliser des timbres à date manuscrite avait débuté sous le contrôle postal britannique. Un examen effectué dans les archives postales canadiennes du *General Post Office* de Londres nous confirme que déjà à cette époque on procédait de cette façon. Voici quelques exemples tirés d'un rapport daté du 5 avril 1844 qui concerne des contrats de malle⁸: on indique que les bureaux de Bedford, de Chelsea, de La Guerre, de Robinson, de Témiscouata, etc. reçoivent moins de trois malles par semaine. Une vérification faite dans les commandes de nouveaux timbres envoyées par T.A. Stayner en 1839 et en 1842 nous indique que ce dernier avait demandé pour ces bureaux des timbres à date manuscrite. Par contre pour les bureaux de Berthier, de Grenville, de La Prairie, de Sherbrooke etc. qui recevaient trois malles et plus par semaine, on avait demandé des timbres dateurs.

¹ Cet article est publié simultanément en anglais dans le *PHSC Journal* du printemps 2011. De plus, l'auteur publiera au cours de l'année une étude exhaustive intitulée *Répertoire des cachets postaux à cercles interrompus du Québec* (voir détails dans le présent *Bulletin*).

² Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds R-169-51-X-E, Lettres envoyées, vol. 367, p. 193, microfilm no T-3851.

³ BAC, Fonds R-169-51-X-E, Lettres envoyées, vol. 379, p. 519, microfilm no T-3858.

⁴ BAC, Fonds R-169-51-X-E, Lettres envoyées, vol. 365, p. 380, microfilm no T-3850.

⁵ BAC, Fonds R-169-51-X-E, Lettres envoyées, vol. 366, p. 93, microfilm no T-3850.

⁶ BAC, Fonds R-169-51-X-E, Lettres envoyées, vol. 366, p. 344, microfilm no T-3851.

⁷ Postal History Society of Canada,
<http://www.postalhistorycanada.net/php/>.

⁸ BAC, Fonds MG44B, General Post Office, Canadian Records, vol. 30, p. 88-98.

Royale*2011*Royal

*Rendez-vous à Dorval
les 13-15 mai 2011
pour visiter l'Exposition
philatélique nationale,
Royale*2011*Royal.*

*Vous aurez l'occasion
d'y voir cette pièce et bien
d'autres qui font partie de
l'histoire postale du Québec.*

*Site web :
<http://www.royale2011.ca>*



William Henry - Marque postale de 1829.

[Source : Archives du Musée McCord, Montréal]

Cette lettre a été postée à Québec le 28 juillet 1829 à destination de St-Mathias, River Chamblay. Elle est passée par le bureau de William Henry le 30 juillet 1829. Le tarif de 9 deniers en manuscrit indique que le coût du transport de la lettre a été payé. Le bureau de William Henry ouvrit en 1814. En 1862, la ville fut rebaptisée Sorel.

Cette lettre présente deux magnifiques marques postales. La première, c'est la marque à fleurons de Québec en rouge, datée du 28 juillet, 1829. L'autre marque est de William Henry. C'est un petit cercle brisé à empattements où la date, 30 juillet 1829, est manuscrite.